



Travail

Bulletin du travail **mise à jour mensuelle des négociations collectives** **avril 2014**

Principales activités de négociation

En avril, certaines des principales négociations¹ ont eu lieu entre :

- The British Columbia Public School Employers' Association et la Fédération des enseignantes et des enseignants de la Colombie-Britannique (FECB) : les négociations entre les parties ont peu progressé depuis l'expiration de la convention collective en juin 2013. Depuis le 23 avril, les 39 000 enseignants des écoles publiques de la province ont interrompu les tâches administratives et parascolaires pour faire avancer les négociations. À la mi-mai, la FECB a déclaré une semaine de grèves tournantes, du 26 au 30 mai.
- The Health Employers Association of British Columbia (HEABC) et Facilities Bargaining Association in British Columbia (FBABC) : les négociations se poursuivent entre la HEABC et 85 100 employés des soins de santé suite à l'expiration de plusieurs conventions collectives en mars 2014. Au cours de la dernière semaine d'avril, 47 000 travailleurs représentés par la FBABC ont voté à 96 % en faveur d'une mesure de grève. Les enjeux importants entre les parties comprennent la sous-traitance, les options d'emploi et les échelles salariales.
- Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador et Newfoundland and Labrador Nurses' Union (NLNU) : en décembre 2012, les parties ont échangé des offres d'ouverture de négociation suite à l'expiration de la convention collective en juin 2012. Après des négociations prolongées, un projet de règlement a été annoncé en avril 2014. Les membres du NLNU, représentant 5 200 infirmières, ont tenu des élections sur le projet tout au long du mois de mai. Le résultat du vote était incertain au moment de cette publication.

La liste des [Négociations clés](#), mise à jour sur une base mensuelle, est disponible sous l'onglet [Ressources](#) sur le site [Web du Programme du travail](#).

Règlements conclus

- En avril, 13 principales conventions collectives ont été signées, visant 76 430 employés au total. Toutes ces conventions ont été conclues dans le secteur public.
- Parmi ces conventions, sept ont été conclues par négociation directe, quatre par médiation, une par conciliation et la dernière par arbitrage.
- Une seule convention a été signée dans la sphère de compétence fédérale (1 640 employés).
- Parmi tous les employés qui ont signé leur convention en avril, 92,3 % travaillaient dans le secteur de la santé, de l'éducation et des services sociaux.
- L'Ontario comptait la plus forte concentration d'employés (61,9 %) qui ont signé leur convention en avril; suivi du Manitoba (14,4 %) et de la Saskatchewan (13,8 %).

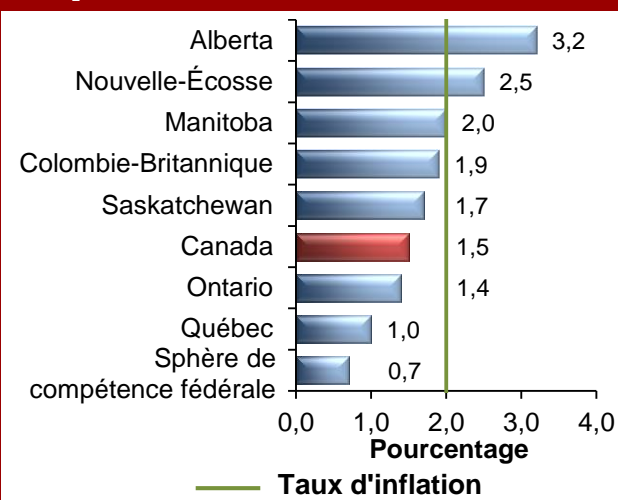
Les textes des conventions collectives sont disponibles sur la [Négothèque](#), tandis que la liste des [Règlements conclus en 2014](#) est disponible sous l'onglet [Ressources](#) sur le site Web du Programme du travail.

Résultats des règlements

Salaires

- En avril, les principales conventions collectives ont donné lieu à des ajustements du taux du salaire de base² de 1,5 %³ en moyenne par année, soit un taux inférieur à l'augmentation observée en mars (1,9 %).
- Lors de la précédente ronde de négociations entre ces mêmes parties, l'ajustement salarial annuel s'était établi à 1,3 % en moyenne.
- La moyenne d'augmentation salariale (1,5 %) était inférieure au taux d'inflation (2,0 %)⁴ qui avait cours en avril.
- La convention conclue entre la Société canadienne des postes et ses 1 640 employés était la seule signée dans la sphère de compétence fédérale et a donné lieu à une augmentation salariale de 0,7 %, la plus faible parmi toutes les sphères de compétence.
- L'Alberta a enregistré l'ajustement salarial le plus élevé (3,2 %) parmi toutes les sphères de compétence dans le cadre de deux conventions visant 1 410 employés.

Ajustements salariaux par sphère de compétence et taux d'inflation, avril 2014



Des renseignements supplémentaires sur les [Règlements salariaux](#) sont disponibles sous l'onglet [Ressources](#) sur le site Web du Programme du travail.

Durée

- Les principales conventions collectives conclues en avril avaient une durée moyenne de 35,1 mois. Lors de la dernière négociation des mêmes parties, la durée moyenne s'établissait à 38,3 mois.
- La convention ayant la plus longue durée (60 mois) a été conclue entre la Saskatchewan Association of Health Organizations et ses 9 870 travailleurs de la santé.

Conditions de travail

- Le gouvernement de la Saskatchewan et le Syndicat canadien de la fonction publique ont convenu d'une nouvelle clause liée au congé médical de donneur. Les employés donneurs de moelle osseuse ou d'un organe, sur approbation du médecin, obtiendront désormais un congé payé pour l'opération et le temps de récupération.
- The Regional Health Authorities and the Manitoba Nurses' Union ont négocié des clauses qui permettront aux infirmières de prendre un congé payé pour les fonctions d'*escorte et de témoin*. Les deux nouvelles clauses traitent de situations où des infirmières auraient eu à prendre des congés non payés en raison de responsabilités en milieu de travail.

Principaux arrêts de travail

- Aucun principal arrêt de travail⁵ n'a été observé en avril.
- À date, au cours de cette année, les arrêts de travail ont donné lieu à 10 130 jours-personnes non travaillés (JPNT), ce qui s'avère beaucoup plus élevé que les 3 680 JPNT enregistrés au cours de la même période l'an dernier. Les chiffres cumulatifs de l'année reflètent deux principaux arrêts de travail qui ont eu lieu en janvier 2014.

Des renseignements supplémentaires sur les [Arrêts de travail](#) au Canada sont disponibles sous l'onglet [Ressources](#) sur le site Web du Programme du travail.

En vedette

Analyse documentaire

- Le Réseau Canadien de Chercheurs dans le domaine du Marché du Travail et des Compétences a publié l'édition d'avril de [Marché du travail en revue](#). Cette édition traite de l'importance relative des emplois à faible niveau de compétence durant les ralentissements économiques, et comment cela a entraîné une surqualification parmi les travailleurs qui étaient instruits pour exercer des emplois plus cognitifs.
- Le Centre canadien de politiques alternatives a publié un nouveau compte rendu intitulé, [Unions and Demography](#). L'article indique que le travail des syndicats s'étend au-delà du milieu de travail et que ces derniers fournissent à la fois une occasion unique pour une participation démocratique et une voix collective aux travailleurs.
- Le Conference Board du Canada a publié un nouveau rapport intitulé, [Skills for Business Innovation Success](#). Le rapport examine les innovations introduites au niveau des entreprises et offre des recommandations aux compagnies, aux gouvernements, aux établissements post-secondaires et aux particuliers.

Contact

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec la [Division de l'information et de la recherche sur les milieux de travail](#), ou nous téléphoner au 1-877-259-8828.

Note : Le présent bulletin est fondé sur les données/l'information du mois d'avril, recueillies le 15 mai 2014.

- 1 Toutes les données figurant dans ce bulletin concernent les principales conventions collectives visant 500 employés ou plus à travers le Canada.
- 2 Le taux de base salarial reflète la classification la plus faiblement rémunérée utilisée pour les employés qualifiés de l'unité de négociation.
- 3 Les moyennes des ajustements salariaux sont pondérées selon le nombre d'employés.
- 4 Statistique Canada, [Le Quotidien](#).
- 5 Les principaux arrêts de travail visent 500 employés ou plus.